



Certifier la signature d'une procuration pour retrait d'un gain

Par **FreakyMex**, le **04/02/2012** à **13:04**

Bonjour,

Je viens d'apprendre que j'avais gagné 2 places pour l'Open GDF Suez suite à jeu concours. Les places sont à retirer sur le lieu du tournoi, le jour même, sur présentation d'une pièce d'identité.

Malheureusement, pour des raisons personnelles, je ne pourrais pas être présent sur Paris ce jour là.

Est-il possible de faire retirer les places par quelqu'un d'autre sur procuration (Courrier écrit, signé, + photocopie de carte d'identité + e-mail attestant du gain) ? J'imagine que oui. Dans ce cas, est-il nécessaire de faire certifier la signature en mairie ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **04/02/2012** à **14:07**

bjr,

je ne suis pas si sûr que vous que ce soit possible.

c'est vous qui avez gagné, il faut voir dans les conditions du concours si vous pouvez donner votre place à une autre personne.

cdt